



# BALISES POUR LA CITOYENNETÉ

Nous nous demandons souvent comment préparer nos enfants à vivre dans ce monde qualifié de « turbulent », comment leur apprendre à réfléchir de façon indépendante et critique, comment leur enseigner le « vivre ensemble », comment les aider à communiquer avec « l'autre » dans le respect et la compréhension.

**Enseigner les valeurs attachées à la citoyenneté est aussi important que d'apprendre à lire et à écrire.**

L'ASBL *Mémoire d'Auschwitz* a décidé, en collaboration avec ses deux commissions pédagogiques francophone et néerlandophone, de mettre en lumière les écoles qui font des efforts particuliers dans le domaine de l'éducation de la mémoire et qui prennent l'initiative d'enseigner tolérance, respect et responsabilité civique, en leur attribuant le label « Balises pour la citoyenneté ».

## **ATTENTION !**

**Il ne s'agit en aucun cas d'un nouveau concours.**

Nous voulons reconnaître chaque année les efforts de citoyenneté qui ont été entrepris par les enseignants, par les élèves et par les directeurs. Toutes les écoles secondaires du pays sont contactées et informées de la possibilité d'être reconnues pour leur travail. Les établissements intéressés devront nous renvoyer leur demande de participation complétée d'un court questionnaire. Les écoles qui se sont inscrites au concours annuel « Exprime-toi ! » recevront le label automatiquement.

## **Règlement**

- 1 – L'école participe ou a participé de façon active (des dons d'argent sans actions entreprises ne comptent pas comme participation active) à un ou des projets humanitaires, sociaux et/ou de mémoire. Le projet sera décrit en détail.
- 2 – Les projets peuvent être des collaborations avec d'autres institutions ou des initiatives individuelles de l'école.
- 3 – Chaque école pourra participer chaque année, même après avoir été récompensée une année antérieure.
- 4 – Les projets n'auront aucun but lucratif ni pour l'école ni pour les élèves.
- 5 – **Les institutions lauréates s'engagent à être présentes lors de la remise du label.**
- 6 – Les institutions lauréates autorisent l'ASBL *Mémoire d'Auschwitz* à utiliser leur nom pour des raisons de communication.
- 7 – L'école s'est inscrite pour participer au concours annuel « Exprime-toi ! »
- 8 – Votre dossier décrivant vos – votre action(s) nous parvient avant le 15 janvier 2024.

C'est la date de l'arrêt du XX<sup>e</sup> convoi de Malines vers Auschwitz, le 19 avril, que nous avons choisie pour la cérémonie de remise des labels, et l'Atelier Marcel Hastir, rue du Commerce, 51 à 1000 Bruxelles pour des raisons historiques : C'est dans ce lieu que trois jeunes gens ont pris la décision d'arrêter ce train de déportation, acte ultime de citoyenneté. Pour la remise des prix, nous invitons un-e représentant-e de la direction, du corps enseignant et des élèves. Les ministres de l'Enseignement de chaque région représentée seront également invités.

[Dossier à nous retourner avant le 15 janvier 2024 via :](#)

Par courriel

[georges.boschloos@auschwitz.be](mailto:georges.boschloos@auschwitz.be)

Par courrier postal

ASBL *Mémoire d'Auschwitz*

Georges Boschloos

Rue aux Laines 17 / Bte 50

1000 Bruxelles